

# 9 ème tournoi de DAX - 19 et 20 janvier 2019

- ARTICLE 1 :** Toute inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert aux joueurs non compétiteurs ou classés de P12 à N1, à partir de minime 2, licenciés à la FFBAD.
- ARTICLE 2 :** Tous les participants devront être en possession de leur licence, ou licence provisoire, à jour. Si un joueur n'est pas en mesure de la présenter il ne sera pas autorisé à participer à la compétition.
- ARTICLE 3 :** Les simples et mixtes auront lieu le samedi, les doubles le dimanche. Les joueurs ne pourront s'inscrire que sur un tableau le samedi. Les joueurs N peuvent s'inscrire sur les 3 tableaux.
- ARTICLE 4 :** Le Comité Organisateur se réserve le droit de regrouper certaines catégories en cas d'insuffisance d'inscrits dans un tableau en accord avec le Juge Arbitre, dans l'intérêt du tournoi. Le Comité Organisateur se réserve aussi le droit de limiter le nombre d'inscriptions des joueurs dans certaines catégories pour le bon déroulement du tournoi. La date de réception des inscriptions sera alors prise en compte.
- ARTICLE 5 :** La constitution des tableaux se fera en fonction du nombre de demandes d'inscription, du classement du joueur et suivant le CPPH en date du 5 janvier 2019.
- ARTICLE 6 :** Le tournoi est placé sous l'autorité du Juge Arbitre. Ses décisions seront sans appel.
- ARTICLE 7 :** Une tenue de sport correcte sera exigée, selon les termes des règles de la FFBAD.
- ARTICLE 8 :** Les règles du jeu sont celles édictées par la FFBAD.
- si le volant touche les structures à l'engagement, il sera remis 1 fois ;
  - si le volant touche les structures pendant le jeu, il sera compté faute.
- ARTICLE 9 :** Les volants seront à la charge des joueurs et devront être homologués FFBAD. En cas de litige, les volants officiels du tournoi seront : MAVIS 370 pour les plastiques et Yonex AEROSSENSA AS30 pour les plumes. Ils seront en vente dans la salle.
- ARTICLE 10 :** L'horaire de chaque match sera affiché dans la salle. Les matches pourront être appelés avec 45 minutes d'avance sur l'horaire prévu. Il est donc indispensable que les joueurs soient présents dans la salle au moins 1 heure avant le début du match. Les joueurs disposeront de 3 minutes après leur appel pour se présenter sur le terrain, s'échauffer, essayer les volants et débiter le match. En cas de retard constaté dès son appel sur le terrain, le joueur sera déclaré WO par le Juge Arbitre et sanctionné par la Commission Régionale d'Arbitrage. Tout joueur qui souhaite s'absenter pendant la compétition doit obligatoirement en référer au Juge Arbitre et à lui seul.
- ARTICLE 11 :** Les tableaux se dérouleront en poules de 3, 4 ou 5 avec 1 ou 2 sortants par poule, puis en élimination directe pour toutes les séries.  
**Tous les matchs se dérouleront en 2 sets gagnants de 21 points.**  
Les matchs de poule seront en auto arbitrage. Dans la mesure du possible des arbitres officiels officieront à partir des  $\frac{1}{2}$  finales, ou les perdants s'il manque d'arbitres officiels.
- ARTICLE 12 :** En cas de forfait non justifié d'un joueur après la date de constitution des tableaux ou d'un désistement volontaire, les droits d'inscriptions restent acquis à l'USDax Badminton. Tout joueur engagé qui ne se présente pas à une journée est déclaré WO. Il doit le cas échéant adresser un justificatif de son absence à la Ligue d'Aquitaine sous 5 jours (LAB - Maison des sports - 2 avenue de l'université- 33400 Talence).
- ARTICLE 13 :** Il est strictement interdit de fumer dans la salle, de même qu'il est interdit d'y boire et d'y manger sauf aux endroits aménagés à cet effet.